



# RÉSERVE GENDARMERIE

Réservistes de la Gendarmerie Nationale

## DEVENEZ RESERVISTE DE LA GENDARMERIE

Composée de 26 000 hommes et femmes, la réserve opérationnelle de la gendarmerie renforce les unités d'active et les structures de commandement. Les réservistes contribuent à la sécurité publique (garantir la protection des personnes et des biens, renseigner, alerter et porter secours) et à la bonne exécution des lois.

### Vous souhaitez :

- Être au service de vos concitoyens ;
- Agir aux côtés des gendarmes, dans les situations de crise notamment en effectuant des missions de prévention et protection, en portant assistance à la population ;
- Bénéficier d'une formation continue pour progresser dans vos renforts temporaires.

### CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être de nationalité française ;
- Être âgé de 17 ans au moins et 30 ans au plus ;
- Avoir satisfait aux obligations du service national, avoir suivi la JAPD ou la JDC ;
- Être reconnu apte physiquement.

Chaque période d'activité fait l'objet d'une convocation qui ouvre droit à une rémunération journalière.



Pour tout renseignement :

- [lagendarmerierecrute.fr](http://lagendarmerierecrute.fr), rubrique **carrières « carrière opérationnelle », réserviste**
- **0820 220 221**

Inscriptions : sur le site [minotaur.fr](http://minotaur.fr), accès **grand public**, rubrique **contact, formulaire de contact**

